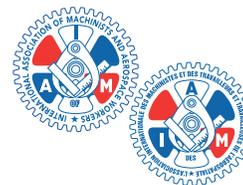


INTERNATIONAL ASSOCIATION
OF MACHINISTS AND AEROSPACE WORKERS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES
ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
DE L'AÉROSPATIALE



Office of the Canadian General Vice-President • Bureau du Vice-président général canadien

IAMAW Canada, 18 Wynford Drive, #310, Toronto, Ontario M3C 3S2

TEL: 416.386.1789 • FAX: 416.386.0210 • info@iamaw.ca •  IAMAWCanada  @IAMAWCanada

Le 12 mars 2020

Chers confrères et chères consœurs,

L'Organisation mondiale de la santé ayant déclaré que le coronavirus (COVID-19) est une pandémie mondiale, nous publions les lignes directrices de Santé Canada sur les mesures préventives les plus efficaces pour vous protéger, vous, vos collègues et votre famille. Vous trouverez également en annexe à cette lettre des brochures de Santé Canada que vous pouvez partager avec les membres. Sachez qu'en ce moment, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a déterminé que le risque de contracter le virus pour le grand public est faible. Mais, il est important de suivre les lignes directrices pour en prévenir la propagation.

Présentement, au Canada, on compte 103 cas de COVID-19 confirmés, la majorité d'entre eux se trouvant en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Le risque de contracter le virus est le plus élevé pour les personnes âgées de plus de 65 ans dont le système immunitaire est affaibli et qui présentent des problèmes de santé sous-jacents.

Santé Canada a publié une longue directive sur les mesures préventives. Nous demandons à tout notre personnel, ainsi qu'aux dirigeants de district et de sections locales de suivre les lignes directrices suivantes :

- **Lavez-vous les mains fréquemment** ou utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool lorsqu'il n'est pas possible de vous laver les mains.
- **Jetez** tous les mouchoirs que vous avez utilisés le plus rapidement possible dans une poubelle doublée, puis lavez-vous les mains.
- **Évitez** de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche si vous n'avez pas lavé vos mains.
- **Pratiquez la distanciation sociale**, ce qui implique de maintenir une distance de deux mètres (six pieds) lorsque l'on parle à d'autres personnes, de limiter l'exposition à de grands rassemblements, d'éternuer ou de tousser dans le bras ou dans le creux du coude et de limiter les poignées de main. Si possible, tenez des réunions par téléconférence, ce qui peut être organisé avec le Bureau canadien.
- **Les rassemblements de 100 personnes ou plus** devraient être évités.
- Si vous avez été en contact avec quelqu'un ayant contracté le COVID-19 ou qui est en quarantaine, imposez-vous une-quarantaine de deux semaines.
- **Nettoyez fréquemment les surfaces à contact élevé suivantes** avec des nettoyants ménagers ordinaires ou de l'eau de Javel diluée (une partie d'eau de Javel pour neuf parties d'eau) :

- Jouets
- Toilettes
- Téléphone(s)
- Électronique
- Poignées de porte
- Tables de nuit
- Télécommandes de télévision

Si vous êtes malade, restez chez vous, auto-surveillez-vous et imposez-vous une quarantaine de 14 jours. Si vos symptômes persistent et ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, appelez votre médecin au lieu de vous rendre à son cabinet, et informez l'autorité de santé publique de votre province ainsi que le Bureau canadien.

Des mesures particulières ont été prises dans les aéroports canadiens pour identifier les voyageurs susceptibles d'être malades et pour sensibiliser les voyageurs aux mesures à prendre s'ils tombent malades. Des banderoles et des kiosques d'information de l'autorité de santé publique ont été placés dans les aéroports de Vancouver, de Toronto et de Montréal.

En ce qui concerne les professionnels de la santé, Santé Canada recommande d'utiliser tous les types d'équipement de protection individuelle tels que les gants, les blouses à manches longues, les protections faciales comme les masques chirurgicaux et de protection oculaire, les écrans faciaux ou les masques chirurgicaux de protection des yeux avec visière, notamment les respirateurs N95 avec protection oculaire, en particulier lorsque vous travaillez avec des cas suspects de COVID-19. Se laver les mains est essentiel pendant et après le retrait de l'ÉPI et après avoir quitté l'environnement de soins du patient.

Nous demandons également à tous nos représentants syndicaux de communiquer avec les employeurs et de s'enquérir des mesures en cours pour limiter l'exposition au COVID-19 et sa propagation. Le cas échéant, demandez si des ÉPI actualisés sont fournis aux travailleurs. S'il existe des politiques, assurez-vous qu'elles sont communiquées à nos membres et, dans les cas où un employeur n'a pas émis de directives, veillez à ce qu'elles soient élaborées.

Le W3 a annulé les formations jusqu'à la fin mars, date à laquelle la situation et la sécurité seront réévaluées. Comme un symposium sur l'action politique est prévu à la mi-avril, nous vous informerons de la situation entourant l'événement à la fin mars.

Bien que nous continuerons à suivre les changements et les mises à jour de Santé Canada au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, nous vous encourageons à rester informés et à consulter le site Web de Santé Canada pour en savoir plus.

Vous trouverez ci-dessous des liens qui fournissent des informations supplémentaires, notamment les sites Web de l'autorité de la santé publique des trois provinces touchées.

Mises à jour quotidiennes sur le site Web de Santé Canada :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

Services de santé de l'Alberta :

<https://www.albertahealthservices.ca/topics/Page16944.aspx>

Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique :

[http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/coronavirus-\(novel\)](http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/coronavirus-(novel))

Santé publique Ontario:

<https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/novel-coronavirus>

Fiches d'information supplémentaires

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html>

Restez en bonne santé et en sécurité et faites preuve de bon sens. Protéger votre santé équivaut à protéger celle des autres.

En toute solidarité,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SP', with a long horizontal stroke extending to the right.

Stan Pickthall,
Vice-président général au Canada
AIMTA